

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Port-Gentil : la juridiction des mineurs dans les structures sanitaires publiques

**CELA**, aux fins d'échanger avec les responsables et le personnel soignant sur le droit à la santé de mineurs.

Jean Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

**L**A présidente de la juridiction des mineurs du tribunal de première instance de Port-Gentil, Greta Clarielle Marat-Abyla Tchandi, s'est rendue, en fin de semaine écoulée, dans les différentes structures sanitaires publiques de la cité pétrolière.

But : échanger avec les différents responsables et personnel soignant des dites structures sanitaires de l'Etat. A tour de rôle,

elle a visité l'hôpital départemental de Bendjé, le centre de santé maternelle et infantile (SMI) et le Centre hospitalier régional de N'tchengué.

Les débats étaient axés exclusivement sur la protection sanitaire de l'enfant mineur. Sur ce, Greta Clarielle Marat-Abyla Tchandi a édifié les uns et les autres sur le droit à la santé d'un mineur.

Elle a appuyé son argumentaire sur les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi organique numéro 003/2818 du 08 février 2019, portant Code de l'enfant en République gabonaise, qui stipulent que : "tout enfant vivant en territoire gabonais a droit aux soins de qualité et à un accès prioritaire aux services médicaux".

Non sans préciser, pour leur gou-



Greta Marat-Abyla Tchandi (au centre) et ses collaborateurs.

verne, que "l'enfant vulnérable bénéficie de la gratuité totale des soins dans toute structure sanitaire publique, les frais y relatifs sont à la charge du Trésor public (...) Tout enfant malade doit être reçu et traité avant toute formalité administrative".

Une précision à propos. Car s'il est vrai qu'au sein de l'hôpital départemental de Bendjé, ce principe est appliqué depuis belle lurette, comme l'a si bien fait savoir la responsable de ladite structure sanitaire publique, Dr Clara Ayéghé, ailleurs, dans les autres

unités de santé publiques de la place, cela n'est pas encore le cas. Voilà pourquoi le Centre régional de N'tchengué a sollicité du tribunal de première instance de Port-Gentil, l'organisation d'une "journée portes ouvertes" pour mieux être édifié à ce propos.

## Lavage des voitures : des recettes en chute libre



**Les stations de lavage des voitures presque à l'abandon.**

À l'index, le Covid-19 et son cortège de restrictions, notamment le couvre-feu.

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

**L**ES lavages des voitures ne sont pas épargnés par les effets négatifs du Covid-19, dont le premier cas, rappelle-t-on, avait été signalé dans notre pays le 12 mars 2020. Depuis plusieurs mois le personnel exerçant dans le secteur, témoignent nombreux d'entre eux, traverse des moments de

galère.

"Nos recettes sont en chute libre. Depuis ce matin et au moment où on s'apprête à fermer en raison du couvre-feu, chacun de nous deux a lavé une voiture à 1 500 francs. Nous devons entre autres manger et prendre le taxi. À la fin, nous rentrons à la maison sans un rond", affirment deux jeunes compatriotes au quartier "Interphoto", dans le 2e arrondissement.

À les en croire, leurs entrées se font entre 18 heures et 22 heures, lorsque les transporteurs urbains et les particuliers cessent leurs activités. Or, actuellement, racontent-ils, le couvre-feu les oblige à fermer au plus tard à 17h30. "En semaine, nous ne gagnons plus rien, ce sont les week-ends qu'on observe un petit regain d'activités. Là encore, certains clients, faute de moyens, lavent maintenant leurs véhicules à domicile", se lamente un autre laveur à la Cité Hottentots.

D'après lui, même le système de gardiennage qui leur permettait d'arrondir les angles est également impacté. "Chez nous, les taxis sont taxés à 500 francs la nuit, et les particuliers à 1 000 francs. Leur nombre s'est considérablement amenuisé du fait des crises sanitaire et économique. Mais quoi qu'il en soit ou qu'il arrive, nous allons tenir bon. Comme dans un avion, nous traversons une zone de turbulences. J'ai foi qu'il n'y aura pas de crash au bout", souligne-t-il, l'air confiant.

## Estuaire : le Morena installe ses cellules



Un instantané de l'installation du bureau communal de Libreville.

ENA  
Libreville/Gabon

**L**E MORENA (Mouvement de redressement national) poursuit son ancrage dans le périmètre de Libreville avec l'implantation de ses cellules dans les différents quartiers. Des structures de base qui ont pour mission d'élargir le champ d'action de ce parti politique, tout en expliquant aux habitants ses idéaux qui tournent, a expliqué son président, Thierry Ondo Assoumou, autour du "redressement du pays de toutes ces

dérives".

Au quartier Atong-Abè où a débuté la série d'installations, la présidente de cette cellule, Huguette Ursula Akoma Mintsa a exprimé toute sa gratitude au président du Morena, pour le choix porté sur elle et les autres membres du bureau dont elle a la charge désormais.

"Nous vous promettons notre détermination à assurer une aura au Morena dans Atong-Abè et ses environs. Et ce d'autant que c'est le bureau communal de tout Libreville qui a été installé", a-t-elle dit.

Le président Thierry Ondo Assoumou a, à son tour, requis du nouveau bureau communal de Libreville du dynamisme, de la témérité et de l'abnégation au regard de l'immensité de la tâche qui les attend.

A l'assistance, le responsable politique a brièvement présenté le chronogramme annuel des activités du parti qui vont s'étendre jusqu'à l'intérieur du pays. Non sans dire un mot sur le Covid-19 dont il a appelé au respect des gestes barrières.